



REFLEXIONS SUR LE 125^{EME} ANNIVERSAIRE DE L'ACI

Rita Rhodes, Docteur en Histoire ; ancienne chercheuse à la Co-operatives Research Unit de la Open University ; ancienne Présidente de la UK Society for Co-operative Studies

L'Alliance Coopérative Internationale s'est formée à Londres en 1895, avec environ 200 représentants de plusieurs jeunes mouvements coopératifs. Elle est restée une alliance et n'est jamais devenue une fédération. Initialement, les coopérateurs individuels et les associations coopératives pouvaient rejoindre l'alliance, mais depuis les changements de règles en 1919, seules ces dernières le peuvent. La réunion inaugurale a élu un Comité central provisoire pour faciliter l'échange d'expériences entre les coopératives à travers le monde, et réfléchir à la manière de développer des relations commerciales entre elles.

Un autre objectif était de faire mieux connaître les principes coopératifs. Cela suggère qu'il y avait déjà une acceptation générale de ce qui est devenu connu comme étant les principes de Rochdale, qui reflètent l'entraide, la mutualité, l'égalité et la démocratie. La première réunion de l'ACI a notamment entraîné l'adoption du principe de la neutralité religieuse et politique. En Grande-Bretagne, cela a surtout été adopté pour éviter les controverses découlant des opinions religieuses plutôt inhabituelles de Robert Owen, même si cela était aussi étroitement lié à un autre principe : l'adhésion ouverte. Aucun candidat à l'adhésion à une coopérative ne doit être refusé en raison de discriminations fondées sur le sexe, la race ou la croyance. Étant donné que les sociétés affiliées de l'ACI proviennent de différents systèmes politiques et économiques, les deux principes étaient parfaitement réalisables.

Les célébrations pour le 125^{ème} anniversaire de l'ACI doivent remercier les premiers dirigeants d'avoir surmonté les crises. L'ACI a été distinguée pour sa continuité et sa longévité. C'est le cas de peu d'autres organisations non gouvernementales internationales. Même l'Internationale Socialiste et la Fédération Internationale des Syndicats, avec lesquels l'alliance avait des affinités, se sont divisées sous les pressions de la guerre totale et des divisions de doctrine. Heureusement, l'alliance ne s'est pas associée à l'Internationale Socialiste lorsqu'elle y a été invitée en 1910. Les trois organisations prêchaient la paix et la fraternité internationale, mais deux d'entre elles se sont divisées.

L'ACI a effectué sa première déclaration sur la paix en 1902, la poursuite de la paix devenant dès lors l'une de ses politiques à long terme. Elle a soutenu les systèmes de médiation et d'arbitrage, la Société des Nations et les Nations Unies. Les deux guerres mondiales et la Guerre froide l'ont grandement menacée. Dans mon livre *The International Cooperative Alliance during War and Peace 1910-1950*¹, je suggérais que l'idéologie et l'organisation de l'ACI étaient les principales raisons pour lesquelles elle avait surmonté les crises qui se sont présentées. De manière générale, son idéologie peut être retracée en examinant les principes coopératifs appliqués dans les années 1930, 1960 et 1990, tandis que ses changements périodiques de règles reflètent son organisation, également façonnée par son idéologie.

Chaque conflit a entraîné une réponse différente. La première Guerre mondiale a révélé que la jeune ACI avait déjà une identité claire, dans la mesure où elle s'est éloignée des capitalistes et impérialistes

¹ Rita Rhodes (1995) *The International Co-operative Alliance During War and Peace 1910-1950*, Genève : ACI

belliqueux. Les coopérateurs n'étaient pas en guerre et cherchaient la paix entre leurs pays. En effet, les dirigeants de coopératives sont devenus un réseau efficace inattendu. Malgré les barrières nationales, les pénuries de journaux et la censure, l'ACI a continué à produire chaque mois son *Bulletin coopératif international*. Préparé et édité dans le siège de l'ACI à Londres, une copie était envoyée aux dirigeants de coopératives néerlandais, qui l'imprimaient et le distribuaient à leurs membres, puis transmettaient l'original à leurs homologues en France et en Allemagne, qui, à leur tour, les reproduisaient et les distribuaient. Des messages personnels, des condoléances et des enquêtes sont également passés par le même réseau.

Après la guerre, le Secrétaire général de l'ACI, Henry May, a accueilli la création de la Société des Nations comme une « petite sœur », l'ACI étant elle-même la véritable « société des individus ».

L'établissement de rapports était une caractéristique importante de son organisation. Lors de son premier congrès après la guerre, en Suisse neutre, elle a reçu un rapport de chaque société affiliée, décrivant la manière dont la guerre l'avait affectée et comment elle y avait répondu. Il s'agit d'un document important, qui doit être considéré comme un premier exemple de vérité et de réconciliation. De nombreuses excuses ont été présentées lorsque des principes coopératifs n'ont pas été respectés, comme, par exemple, lorsque les gouvernements ont décrété que les sociétés coopératives de consommation devaient négocier avec des non-membres.

Après la guerre, l'ACI a fait face à deux crises immédiates. De nouveaux États ont été créés par le Traité de Versailles. Leurs sociétés affiliées d'origine ont-elles continué ou de nouvelles ont-elles été nommées ? Dans un second temps, la Russie s'est révoltée, et son union coopérative de consommation centrale, Centrosoyuz, qui avait rejoint l'ACI en 1903, a été remplacée. Ses délégués existants ont lancé des appels émouvants pour rester, affirmant qu'ils représentaient de véritables coopératives, contrairement à celles qui les remplaçaient.

La première crise a été surmontée en basant l'adhésion sur de nouveaux critères acceptés par les États au niveau international ; l'autre, par compromis. Il s'agissait d'un compromis très délicat, confidentiel et durable, qui a plus tard aidé l'ACI à survivre à la Seconde Guerre mondiale ; l'Union soviétique est ensuite devenue une alliée. De plus, l'ACI était unie, dans la mesure où ses mouvements italiens, allemands, autrichiens et japonais, avaient été retirés par leurs régimes fasciste, nazi et militariste.

La chance a également joué un rôle dans la survie de l'ACI. Depuis 1895, son siège social était resté à Londres, et bien que la Grande-Bretagne ait été gravement bombardée durant la guerre, elle n'avait pas été envahie. Par la suite, la constitution de l'ACI prévoyait un Président et deux Vice-présidents. Le président et l'un des vice-présidents n'ont pas pu assumer leurs fonctions. L'autre vice-président était R.A. Palmer, secrétaire général de la Cooperative Union à Manchester. Il a assumé le rôle de Président intérimaire, et la délégation britannique, la plus grande de l'ACI, est devenue de facto un Comité central. Malheureusement, Henry May, le Secrétaire général, décéda de manière inattendue en novembre 1939. Son adjointe, Mlle Gertrude Polly, fut alors nommée Secrétaire générale intérimaire. Un point important à souligner, c'est que tout cela a été rapporté lors du premier congrès après la guerre, perpétuant ainsi cette tradition visant à rendre des comptes.

Et il y avait beaucoup à rapporter. L'administration intérimaire parvint à poursuivre sa collaboration avec les filiales américaines et canadiennes, mais également avec l'Organisation internationale du travail et sa branche coopérative qui s'était installée au Canada. À travers ces liens, l'ACI a pu établir une relation avec les Nations unies embryonnaires à New York. Les fonctionnaires de la Cooperative League des États-Unis, en particulier Wally Campbell, ont représenté l'ACI dans le développement de programmes de réhabilitation et de développement d'après-guerre. Ces derniers ont sans aucun doute aidé l'ACI à obtenir le statut consultatif de catégorie A auprès du Conseil social de l'ONU en 1946, l'ACI

devenant alors l'une des trois premières organisations internationales non gouvernementales à y parvenir. Elle a ensuite travaillé avec des agences de l'ONU, telles que l'OIT, la FAO, l'UNESCO, etc.

L'autorité de l'ACI a été renforcée du fait d'être devenue la gardienne des principes coopératifs. Elle les a revus dans les années 1930, 1960 et 1990. La première évaluation a été entreprise parce qu'ils n'avaient pas été répertoriés, et que les craintes concernant des déviations étaient grandissantes. Les difficultés avaient augmenté du fait qu'ils avaient été fortement façonnés par la coopération de consommation, et il y a eu des tentatives d'élargir ces principes pour qu'ils intègrent davantage d'autres types de coopératives. La question des actifs inaliénables s'est également présentée, pour mieux réapparaître ultérieurement.

La deuxième revue, dans les années 1960, devait prendre en compte deux types de mouvements coopératifs, l'un dans le bloc Soviétique et l'autre ailleurs dans le monde. Le compromis établi précédemment s'est poursuivi, mais était providentiel. Lorsque le Mur de Berlin est tombé et que l'Union Soviétique est à nouveau devenue la Russie, leurs coopératives purent redevenir des sociétés affiliées naturelles de l'ACI. Les évaluations dans les années 1990 ont tenu compte de ces changements dans les relations internationales, mais ont également répondu à la régionalisation de l'ACI, ainsi qu'au déclin de certains mouvements et à l'émergence d'autres. Sa base devint également moins européenne.

Des avis ont été largement sollicités pour l'évaluation des années 90, et j'y ai contribué. Cependant, j'ai depuis un sentiment de malaise à l'égard de ce processus et de son résultat. Les deux se sont avérés complexes. Je me souviens que les deux sources originelles des Principes de Rochdale (« Law the First » et l'almanach des pionniers de 1860) contiennent probablement moins de 500 mots. De la même manière, les déclarations de principes, telles que les Dix commandements et le Notre Père, sont aussi profondes que succinctes. J'espère que toute nouvelle déclaration sur l'identité coopérative sera brève et pertinente.

Au cours de ses 125 ans d'existence, l'ACI a évolué. Elle s'est montrée capable d'affronter de nouvelles situations et de résoudre des crises. Elle affiche de solides antécédents, desquels elle peut tirer des leçons sur la manière de contribuer à résoudre les problèmes économiques, sociaux et politiques d'aujourd'hui, qui découlent de la pandémie et de la crise climatique.